



2026

Prairies et Parcours

**LAURÉAT DU TERRITOIRE DE la zone de production de l'AOP
Bleu du Vercors-Sassenage »**

PRODUCTIONS: Elevage bovin lait

LOCALISATION : Auvergne Rhône Alpes, Isère (38), Engins

CATEGORIE,SECTION : Fauche prioritaire, Montagne



LE MOT DE LA LAURÉATE

« Cette prairie a une place centrale dans mon système de par sa proximité, sa productivité et la qualité de sa ressource fourragère. Et comme si ça ne suffisait pas, elle offre un point de vue magnifique sur le paysage typique du Vercors »

Florence Coquet

LA FERME DE LA LAURÉATE

Installée en 2010 en GAEC avec son père, Florence travaille sur la ferme familiale, comme l'ont fait les 4 générations avant elle. Perché sur les hauteurs de la commune, le parcellaire est située tout autour de l'exploitation sur les falaises qui surplombent les gorges du Furon. Ces gorges constituent l'une des deux portes d'entrées au Nord du plateau du Vercors permettant aux habitants de Grenoble et de ses environs d'accéder au territoire.

Campée dans son écrin de verdure, la ferme des Merciers élève 30 vaches laitières de race abondance et son renouvellement sur 75 ha. Le système d'exploitation repose principalement sur les prairies naturelles qui occupent 85 % du parcellaire. Le troupeau produit du lait livré à la seule coopérative du territoire permettant la confection du fromage AOP Bleu du Vercors-Sassenage. Le contexte topographique de la ferme n'a pas permis l'expansion des surfaces à exploiter à l'installation de Florence. Un atelier de veaux sous la mère a donc été créé pour consolider les revenus. Les veaux mâles du troupeau sont engraisés puis valorisés en vente directe sur les marchés locaux. Les parcelles sont pour la plupart très pentues et difficiles à exploiter, les éleveurs doivent donc adapter leurs pratiques et la conduite du troupeau pour assurer l'autonomie fourragère de l'exploitation. Le maintien de l'élevage et des pratiques extensives sont essentiels pour le territoire du Vercors assurant ainsi le maintien des milieux ouverts, des mosaïques paysagères et de la biodiversité qui font la renommée du parc naturel régional du Vercors.



©Gregory Loucougaray



Les apports des prairies et parcours pour l'exploitation :

Autonomie fourragère : les prairies naturelles représentent 85 % du parcellaire de la ferme

Bien-être animal : les pâtures permettent le respect du cahier des charges de l'AOP qui impose 150 jours minimum/an de pâturage

Accueil de la biodiversité



STRUCTURE/S
ACCOMPAGNATRICE/S
ORGANISANT LOCALEMENT
LE CONCOURS :



PNR du Vercors



Syndicat Interprofessionnel
du Bleu du Vercors (SIVER)



LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Un contrôle très fin des graminées par un déprimage précoce et léger qui facilite l'expression des légumineuses et des diverses
- Fourrage appétent et diversifié
- Déprimage et double destination du fourrage
- Adéquation déprimage précoce et fauche tardive permettant à la fois une belle expression de la diversité végétales et aussi de la faune associés (biodiversité)



©Gregory Loucougaray



LA STRUCTURE ORGANISATRICE ET SON TERRITOIRE

Le Parc naturel régional du Vercors et le syndicat de l'AOP Bleu du Vercors-Sassenage

Organisateur depuis 2010 d'un concours sur ses différents secteurs, le Parc naturel régional du Vercors a répondu au souhait du Syndicat interprofessionnel du Bleu du Vercors- Sassenage (SIVER) d'organiser l'édition 2026 sur la zone de production de son fromage AOP. Son aire géographique est à cheval sur les départements de la Drôme et de l'Isère, exclusivement sur le plateau du Vercors dans des secteurs de plus de 800 m d'altitude. L'une des particularités de cette AOP est que sa zone de production est entièrement située sur le Parc naturel régional du Vercors qui comprend aujourd'hui 98 communes et 227 000 ha.

Le SIVER et le Parc naturel du Vercors travaillent ensemble aux cotés des éleveurs de la filière AOP depuis de nombreuses années. Les prairies sont une des thématiques de travail menées conjointement. En effet, une première étude a vu le jour en 2020, dont l'objectif était d'étudier le lien entre la diversité floristique des prairies naturelles de la zone AOP et leur capacité de résilience face au changement climatique. Ce projet mené par l'INRAE et la Chambre d'agriculture a duré 2 ans et a permis une première caractérisation des prairies ainsi qu'une sensibilisation des éleveurs aux enjeux des prairies naturelles. En 2025, une nouvelle étude portée par l'INRAE a débuté, permettant de poursuivre les travaux déjà initiés sur les prairies naturelles de notre zone AOP ainsi qu'un déploiement à d'autres territoires de montagne de l'arc alpin.

Enfin, depuis 2021, le parc naturel du Vercors accompagne les agriculteurs de son territoire dans la plantation de haies et d'arbres agroforestiers en milieu agricole. Les différents programmes nationaux ont permis de lancer une dynamique de plantation. Les éleveurs sensibles au bien-être animal replantent des arbres pour briser le vent ou créer de l'ombrage pour les animaux au pâturage. A ce jour, 250 arbres agroforestiers ont été plantés et 7 km de haies sur le territoire du Parc naturel régional du Vercors.

CONTACT

Parc naturel régional du Vercors : Aline BUFFAT
aline.buffat@pnr-vercors.fr / 06 99 09 17 77

En savoir plus sur le territoire

« Zone de production AOP Bleu du Vercors-Sassenage »

AuRA, Drôme (26)-Isère (38)

Activités agricoles principales :

Elevage bovin lait extensif sur prairies naturelles essentiellement avec utilisation d'alpages de moyenne altitude pour l'estive des génisses.

Faible part de céréales destinées à l'alimentation animale.

Contexte agricole et paysager :

Territoire montagnard, plateau de 1000 m d'altitude en moyenne offrant de nombreux alpages. L'élevage est très représenté sur ce territoire avec des bovins laitiers majoritairement, mais aussi des bovins et ovins allaitants. Le maintien de l'activité agricole contribue à la préservation d'une flore riche et exceptionnelle reconnue pour ses qualités fourragères, agronomique et paysagère.

En savoir plus sur le concours local

13^{ème}

édition organisée sur le territoire